

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Caen, le 15 décembre 2023

Fonds d'innovation organisationnelle en psychiatrie (FIOP) : 1,16 M€ alloués à 4 projets portés par des établissements normands

4 projets portés par des établissements normands seront soutenus dans le cadre du fonds d'innovation organisationnelle en psychiatrie (FIOP), à hauteur de 1,16 M€, pour financer ou amorcer le financement de projets innovants dans l'organisation promue ou dans les prises en charge proposées.

La santé mentale est une priorité nationale, réaffirmée dans la stratégie « Ma Santé 2022 », au cours du Ségur de la Santé et des Assises nationales de la psychiatrie et de la santé mentale. L'amélioration de la santé mentale des Normands constitue l'une des 12 actions prioritaires fixées par le Projet régional de santé 2023-2028.

Dans ce cadre, le fonds d'innovation organisationnelle en psychiatrie (FIOP) créé en 2019 est doté, pour l'année 2023, de 12 millions d'euros au niveau national.

Ce fonds a vocation à financer ou à amorcer le financement de projets innovants, dans l'organisation promue ou dans les prises en charge proposées. Le caractère innovant des dispositifs se traduit par la transformation des organisations, l'introduction d'une pratique, d'une intervention ou d'une procédure, pouvant éventuellement déjà être éprouvée mais requérant d'être adaptée dans un contexte nouveau.

Les projets doivent conduire à améliorer la performance d'un dispositif ou d'une organisation pour une meilleure réponse aux besoins des usagers et des familles en termes d'accessibilité, de continuité, de sécurité ou de qualité des soins et une plus grande efficacité dans les parcours de prise en charge.

A l'issue de la procédure de sélection, 4 projets ont été retenus pour la région Normandie, soit un financement FIOP à hauteur de 1 161 000€. Les projets ont été travaillés par les acteurs locaux, le plus souvent dans le cadre des travaux des Projets territoriaux de santé mentale (PTSM) et en lien avec l'ARS qui a ensuite assuré l'instruction des dossiers de candidature.

Les lauréats bénéficieront d'un financement sur 3 ans, et feront l'objet d'une évaluation par le niveau national à l'issue de cette période.

Centre hospitalier du Rouvray : projet de développement du dispositif de soins des psychotraumatismes sur Rouen et son agglomération via une organisation graduée des consultations dédiées au psychotrauma

Le promoteur propose la création d'un centre de soins dédié de niveau 2 au psychotrauma sur l'agglomération Rouennaise/Elbeuvienne avec un volet pour les adultes qui se situerait dans un premier temps au sein du CH du Rouvray à proximité d'une unité dédiée à la prise en charge des troubles de l'humeur résistants (unité Start). L'établissement envisage par la suite, un second volet pour mineurs au sein de la maison des adolescents (MDA) située sur le site du CHU de Rouen.

Au regard de l'organisation graduée des soins mise en place en Normandie, ce centre proposera des consultations de niveau 2 qui fonctionneront avec les acteurs de niveau 1 (urgences, Cellule d'urgence médico psychologique (CUMP), Maison des femmes, médecins généraliste, psychiatres libéraux ou publics...). Le promoteur propose notamment un compagnonnage à la formation des personnels de niveau 1 du territoire de PTSM aux thérapies recommandées dans le trauma. Ce compagnonnage sera assuré par des psychologues certifiés pour assurer cette mission. Le cycle de formation requis est précisé dans le dossier.

Ce centre prévoit également de participer aux programmes de recherches portés par le Centre Ressource Psychotraumatologie Normandie (CRNP) ainsi qu'avec le Centre national de ressource et de résilience (CN2R).

Centre hospitalier de l'Estran : réorganisation globale de la filière Trouble du Comportement Alimentaire (TCA)

Ce projet s'inscrit dans le cadre du travail engagé dans le cadre des travaux PTSM du département de la Manche pour la structuration d'un parcours gradué de soins avec l'ensemble des acteurs concernés par la prise en charge des troubles du comportement alimentaire (TCA), en lien avec l'ARS, la CPAM et la MSA.

Le présent projet propose la structuration d'un niveau 2 de soins psychiatriques spécialisés avec proposition d'une offre de soins diversifiée par du personnel formé aux TCA (ex. groupe thérapeutique, groupe art thérapie adolescents, sessions de thérapie familiales...). Cette nouvelle proposition vient en complément des consultations dédiées qui existent déjà dans la Manche et qui sont dispensés par la Fondation Bon Sauveur de la Manche pour le centre et le nord Manche et par le CH de l'Estran pour le sud Manche.

Dans le même temps, un travail de structuration entre le premier recours et ces consultations spécialisées se précise avec l'appui du centre d'expertise et de recours TCA géré par le CHU de Rouen. Ainsi, dans le cadre d'une fiche action CTSM, différentes actions sont en cours avec notamment :

- Le Centre d'expertise et de recours TCA Normandie qui organise une formation aux acteurs du 1er recours avec les acteurs de niveau 2, notamment en direction des professionnels de 3 Maisons de santé pluriprofessionnelles (médecin, diététicien, psychologue) ciblées par la CPAM et volontaires pour s'impliquer dans cette organisation territoriale du parcours et tout professionnel de ville volontaire.
- Un colloque départemental organisé en novembre 2023 par la CPAM en lien avec le centre d'expertise et de recours régional TCA, sur une journée de sensibilisation à la prévention et au dépistage des TCA dans le milieu sportif.
- L'élargissement de l'expérimentation forfaits diet-psy initiée par la MSA avec une MSP du territoire sur les autres MSP avec diététicien et psychologue, etc.

Centre psychothérapique de l'Orne : mise en place d'un co-partenariat équipes mobiles ados / structure départementale pour ados en situations complexes

Le promoteur propose un renfort de l'équipe mobile adolescent située à Alençon afin de permettre une intervention renforcée et dédiée dans une structure d'hébergement en cours de création pour adolescents en situation complexe, projet soutenu par le département et l'ARS dans le cadre des travaux PTSM. Cette structure a vocation à se substituer à une unité d'accueil à caractère expérimental portée exclusivement par le département pour des adolescents confiés à l'ASE, bénéficiant le plus souvent une notification MDPH et dont l'expérimentation arrive à échéance en octobre 2023. L'ensemble du projet est travaillé au sein d'un groupe de travail départemental avec les acteurs concernés dans le cadre des travaux PTSM.

L'idée de l'organisation de ce projet n'est pas d'avoir un projet co-porté avec une équipe mixte (financement sanitaire, social et médico-social) unique partageant les mêmes contraintes, mais bien de proposer un décloisonnement des accompagnements avec des prises en charge des jeunes et un soutien aux équipes par la pédopsychiatrie de secteur dans le cadre d'une organisation plus générale portée par

une équipe mixte (financement social et médico-social). L'adossement de ces moyens sanitaires dédiés à l'équipe mobile existante vise notamment à permettre une continuité de l'action 365 jours/an par la mutualisation des moyens et éviter l'épuisement du personnel.

CHU de Caen : mise en place d'une Equipe mobile soins psychotrauma (EM-SPoT)

Ce projet s'organise autour d'une mission intégrée de soins, de formation et d'amélioration continue des pratiques par la recherche vise à déployer la psychothérapie accélérée basée sur les preuves du Trouble de Stress Post-traumatique (TSPT) dans les services intra-hospitaliers pour des patients présentant des comorbidités Trouble d'Usage d'Alcool/Substances (TUAL/TUS), et/ou Trouble Limite de la Personnalité (TLP).

Le promoteur propose de délivrer les psychothérapies centrées sur le trauma de manière intensive, lors d'hospitalisation complètes en service de psychiatrie ou d'addictologie de l'agglomération caennaise chez des patients présentant un TSPT et une comorbidité TUAL, TUS, et/ou TLP. Cette prise en charge sera faite après consentement de la personne.